

Présentation devant L'OCPM...Concernant Pierrefonds-Roxboro

Patrick Barnard -- Sauvons le parc!

Bonjour -- Je m'appelle Patrick Barnard. Je suis membre du groupe Sauvons le parc! Je suis aussi membre du conseil de la Coalition Verte à Montréal et de la National Association for Olmsted Parks (NAOP) à Washington D.C. aux États-Unis.

L'île de Montréal reste au centre d'un territoire écologique - le sud-ouest du Québec - qui possède la plus vaste biodiversité de toute la province et le nombre d'espèces floristiques et fauniques ainsi que leur abondance y sont plus importants..

Il y a une autre vérité peu connue : Montréal se classe, jusqu'à maintenant, au dernier rang des villes du Canada pour ses espaces verts conservés par habitant. Vancouver a une ceinture verte. Toronto aussi, mais Montréal attend toujours sa ceinture des espaces naturels conservés, même si un tel réseau est un des quatre piliers primordiaux du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (le PMAD).

Et au Canada l'étalement urbain a déjà éliminé 90 % de nos milieux naturels humides urbains.

Donc, en janvier 2015, après beaucoup de pression de la part du public, le comité exécutif de la Ville de Montréal a approuvé un nouvel objectif pour les espaces naturels dans le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

On a décidé de passer de 6 % du territoire en espaces protégés à 10 %.

La section 2.3 du Schéma contient un engagement formel : « Les propositions du schéma visent à ce que la superficie terrestre des aires protégées atteigne 10 % contribuant ainsi davantage à l'atteinte de l'objectif du PMAD. »

Ce nouvel objectif de 10 % représente un accroissement des aires protégées d'au moins 2 000 hectares -- 2 000 hectares de plus.

Dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se trouve le corridor écologique du nom de L'Anse-à-l'Orme. Il s'agit de tout un système de forêts, de marécages et d'espaces marécageux.

Une partie absolument essentielle de cet écosystème est composée de 185 hectares de prairies humides qui sont des terres en friche. Dans le langage du Schéma, ces terrains font partie intégrale de la trame verte : « La Trame verte de l'agglomération se définit d'abord et avant tout par les éléments du territoire, soit les bois, les milieux humides et les friches naturelles. »

Ces champs à Pierrefonds représentent le seul grand morceau des aires naturelles contiguës qui subsistent dans l'île de Montréal - et seulement un dixième de ce qu'il faut conserver pour atteindre l'objectif du Schéma !

Mais en juin 2015, la ville de Montréal et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont annoncé le développement massif d'au moins 5 000 unités d'habitation qui détruira ces prairies humides qui sont essentielles si on veut réellement avoir une trame verte chez nous.

Évidemment, ce projet est en contradiction flagrante avec le Schéma et le PMAD. Cet énorme projet immobilier, qui se présente comme une écocité, écrasera le milieu naturel.

Le comité local des citoyens Sauvons l'Anse-à-l'Orme est déjà devant les tribunaux, lui aussi convaincu que la Ville ne peut pas détruire ces prairies si importantes pour l'environnement et les citoyens ont l'appui de la Fondation David Suzuki, de Sierra Club Québec, du Conseil régional de l'environnement de Montréal, de Projet générations et de la Coalition Verte, entre autres.

En décembre 2016, la Fondation David Suzuki a présenté une Évaluation écologique de l'ouest du territoire de Pierrefonds-Roxboro écrite par Marie-Eve Roy (Université du Québec en Outaouais), Patrick Gravel (Coopérative de solidarité des Forêts et des Gens), et Jérôme Dupras (Université du Québec en Outaouais).

Que dit la science au sujet de ces 185 hectares de prairies humides ? « La zone de développement revêt une importance écologique forte, d'autant plus que les habitats de cette qualité et de cette superficie sont rarissimes sur l'île de Montréal » (Évaluation P. 39).

Le résumé des constats dans le rapport est fascinant : « onze espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ; 122 espèces d'oiseaux dont neuf espèces à statut [de protection] ainsi que trois considérées comme localement rares ; 16 espèces de reptiles et d'amphibiens, incluant trois espèces à statut, deux qui se retrouvent directement dans la zone de développement et 291 espèces végétales, dont au moins neuf espèces à statut » (43).

La perspective scientifique est nette et claire. La conclusion en termes de planification est aussi évidente.

Il faut rejeter toute construction sur les prairies humides qui restent dans le secteur ouest de Pierrefonds-Roxboro -- toute construction.

C'est le temps pour Montréal d'être conséquent si on veut vraiment atteindre les propres objectifs de la Ville -- en conservant les prairies humides de Pierrefonds-Roxboro.